



Paris, le 7 avril 2025

Monsieur le ministre,

Vous avez indiqué que la protection des agents publics fait partie des priorités. Cet objectif, nos organisations syndicales le portent également.

Trop d'agressions ont lieu contre des agentes et des agents, allant jusqu'à des situations dramatiques et même la mort dans l'exercice de leurs missions.

Pour nos organisations, il convient de soutenir les agentes et les agents publics victimes d'agressions et violences dans le cadre de leurs missions dans tous les aspects qui suivent l'agression quelle qu'elle soit : soutien juridique, dans les démarches auprès des services de police, soutien psychologique, mise en place de la protection fonctionnelle, etc.

Il est notamment indispensable qu'une plainte soit déposée systématiquement par l'administration après chaque agression d'un agent du service public.

Mais la protection des agentes et des agents publics ne peut se résumer à une réaction *a posteriori* des évènements.

Affirmer clairement le soutien aux agentes et agents publics est indispensable à réaffirmer la légitimité de leurs missions.

Ceci est d'autant plus important pour les agentes et les agents exerçant leurs missions dans des corps de contrôle de l'État qui sont particulièrement ciblés.

Depuis plusieurs mois, les attaques contre des agentes et agents de contrôle de l'État et tout spécialement les agents de l'OFB se multiplient. Nous n'en ferons pas le récapitulatif ici mais elles sont toutes aussi choquantes les unes que les autres.

La dernière attaque en date est une vidéo réalisée par le syndicat des Jeunes Agriculteurs mettant en scène le meurtre d'un agent de la police de l'Environnement.

Cette vidéo est inadmissible tout comme l'ensemble des actes symboliques qui ont pu être faits et qui contribuent à créer un climat de d'anxiété. Aucun agent ne devrait avoir peur pour sa vie parce qu'il exerce ses missions de services publics.

Il est indispensable que des propositions de mesures concrètes visant à ne plus subir les attaques de certains syndicats agricoles à commencer par une convocation systématique de ceux qui en sont à l'origine soient mises en discussion.

Il apparaît par ailleurs indispensable un retrait du siège que détient la FNSEA au sein du conseil d'administration de l'OFB.

Il vous appartient, en tant que ministre de l'ensemble des agentes et agents de la fonction

publique, de dénoncer fermement l'ensemble des actes, y compris symboliques, visant des agentes et agents publics dans le cadre de leurs fonctions ou dans leur vie personnelle du fait de leurs fonctions.

Il est indispensable également qu'à chaque acte d'intimidation ou agression le soutien du ou des ministres concernés soit total et affiché publiquement.

Aucun acte d'intimidation, de violence ou d'agression ne peut être toléré à l'encontre des agentes et agents publics. La protection des agentes et agents doit être sans faille.

Veillez agréer monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'UFSE CGT  
Christophe Delcourt

Pour la FSU  
Caroline Chevé

Pour Solidaires Fonction Publique  
Gaëlle Martinez

